

**CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES CANADA
PROGRAMME D'AIDE À LA RECHERCHE INDUSTRIELLE**

**Accélérer la croissance des PME
grâce à l'innovation et à la technologie**



Apperçu

PARI-CNRC :

- Qui sommes-nous?
- Quel est notre rôle?
- Qu'est-ce que nous apportons?
- Nos clients?
- Comment devenir un client?

MANDAT

Stimuler la création de richesses au Canada grâce à l'innovation technologique

VISION

Être le premier endroit où les entreprises innovatrices peuvent obtenir de l'aide pour transformer leur idée en réussite commerciale

MISSION

Accélérer la croissance des PME en leur offrant une gamme complète de services en matière d'innovation et de financement



Livré par un réseau de plus de 400 professionnels, répartis dans plus de 100 collectivités au Canada

Les Conseillers en technologie industrielle (CTI)

- 240 sur le terrain au Canada
- 75 % ont une maîtrise ou un doctorat
- 80 % ont une expérience de l'industrie spécialisée
- 45 % ont déjà dirigé leur propre établissement de R-D
- 65 % ont une expérience de collaboration avec d'autres laboratoires ou ministères fédéraux
- 34 % ont été des entrepreneurs

Le réseau du PARI-CNRC

- 240 conseillers (CTI) au Canada, dont environ 50 sont au Québec
- 160 organismes, dont plus de 50 au Québec, incluant :
 - universités et collèges,
 - organismes de recherche provinciaux,
 - centres de technologie,
 - associations industrielles et professionnelles,
 - organisations financières et investisseurs,
 - organismes fédéraux, provinciaux et municipaux.
 - et...les portefeuilles et centres de recherche du CNRC

Quel est notre rôle?

- Répondre aux besoins des petites et moyennes entreprises engagées dans des activités innovantes axées sur la technologie
- Aider les entreprises à mettre au point, adopter ou adapter des technologies et à les intégrer à des produits et services concurrentiels, commercialisables sur le marché mondial

Qu'est-ce que nous apportons?

- Assistance pour vous aider à valider votre idée
- Fournit une gamme de services consultatifs
- Offrir des renseignements de gestion stratégiques et concurrentiels
- Aide à l'établissement de liens avec des partenaires potentiels au Canada et à l'étranger
- Fournit de l'aide financière non remboursable



Notre modèle d'affaires





Comment devenir un client?

1. Admissibilité de l'entreprise

Si votre entreprise répond à tous les critères suivants :

- est une entité commerciale incorporée, à but lucratif, située au Canada
- avec moins de 500 employés à temps plein
- ayant le potentiel et la volonté d'améliorer sa capacité d'innovation technologique
- ouverte à établir une relation de confiance avec le PARI
- a pour objectif de croître et de générer des profits au Canada par le développement et la commercialisation de produits, procédés ou services nouveaux ou améliorés axés sur la technologie
- prête à accepter les conditions de contribution incluant les clauses sur les Bénéfices pour le Canada

**Il est possible que votre entreprise soit admissible
au soutien du PARI-CNRC**

2. Rencontre avec un CTI

Un Conseiller en technologie industrielle (CTI) vous rencontrera au siège de votre entreprise pour mieux comprendre

- La structure de votre entreprise (actionnariat, gestion, etc.)
- Votre stratégie d'affaires
- La nature de vos activités (produits / services, clients, concurrents, etc.)
- Les ressources dont vous disposez (humaines, matérielles, etc.)
- Où vous en êtes avec votre idée

Vous allez

- Discuter de la façon dont le PARI-CNRC peut vous aider à atteindre vos objectifs d'affaires
- En savoir plus sur notre gamme de services et programmes
- Prendre connaissance de nos attentes et des conditions rattachées à une contribution financière

3. Définition d'un projet - Admissibilité

- Équipes techniques et de direction solides disposant des expertises pertinentes
- Opportunité d'affaire bien définie:
 - Marché ciblé
 - Modèle d'affaires clair et crédible
 - Retour sur l'investissement attrayant
 - Avantage concurrentiel durable
- Financement
 - Impact de la contribution du PARI-CNRC
 - Capacité du client à financer sa part du projet
- Innovation technologique
 - Défis/incertitudes technologiques importants
 - Augmentation de la capacité d'innovation

3. Définition d'un projet - processus

- Identifier les besoins des clients potentiels (problèmes actuels)
- Définir l'occasion d'affaires: marché, compétition, investissements jusqu'à la commercialisation, besoins financiers, retour sur l'investissement, etc.
- Décider entre « acheter » ou « développer » la technologie (licences et/ou adaptation et/ou développement)
- Définir le projet : objectifs, ressources (internes et sous-traitance), étapes, coûts, livrables, etc.

4. Proposition pour soutien financier

Votre proposition doit :

- Comprendre un aperçu de votre entreprise
- Identifier des objectifs clairs et mesurables
- Contenir une description claire des activités nécessaires à l'atteinte des objectifs techniques du projet
- Inclure un budget réaliste et cohérent avec les activités de votre projet et vos ressources
- Énumérer les autres sources de financement, au besoin

Votre CTI vous fournira accès à un formulaire en ligne le moment venu

5. Évaluation de la proposition

Évaluation du projet :

- Compréhension de l'occasion d'affaires
- Évaluation de l'entreprise et de ses capacités
- Évaluation du contenu et des défis et incertitudes techniques du projet

Détermination du niveau de contribution financière :

- Quelles sont les activités nécessaires pour réaliser le projet?
- Quel est le coût global du projet?
- Quelle partie du projet est appuyée par le PARI-CNRC?
- Est-ce que les coûts du projet sont raisonnables?
- Que sera l'impact de notre contribution sur le projet?

6. Gestion du projet et suivi

Votre CTI travaillera avec vous du début à la fin pour :

- Offrir du soutien tout au long de la phase du projet
- Vous aider dans l'atteinte des objectifs techniques du projet
- Faire un suivi afin de s'assurer que vous maximisez les avantages commerciaux découlant de votre projet

Contributions financières

- Contribution financière établie en fonction de l'impact et des risques techniques; moyenne de 94 000 \$ par projet.
- Soutien des salaires internes pouvant aller jusqu'à 80 %
- Soutien des coûts de sous-traitance pouvant aller jusqu'à 50 %
- Procédures simplifiées pour les petits projets (max. 50k\$)
- Contribution maximale de 20k\$ pour les projets SEJ
- Contribution maximale de 50k\$ pour les projets PAIE



PARI-CNRC vs Crédits d'impôt

Crédits d'impôt :

- Aide financière uniquement. Pas de conseils.
- Évaluation sur une base scientifique/technique seulement.
- Réclamation rétroactive à la réalisation du projet.
- Le montant du remboursement est connu après la fin du projet.
- Les crédits sont réclamés à la fin de l'année financière.

PARI-CNRC :

- Par le biais de son réseau, le CTI offre des conseils, tant au niveau technologique que d'affaires.
- Évaluation sur une base scientifique/technique et affaires.
- Le projet doit être approuvé avant de débiter. Pas de rétroactivité.
- La contribution est connue avant le début du projet.
- Contribution réclamée en cours de projet.

La contribution du PARI-CNRC et les crédits d'impôt peuvent être obtenus ensemble jusqu'à un cumul de 75 % du coût total du projet.

Service de guide-expert



- Qu'est-ce que le Service de guide-expert?
 - Service personnalisé pour aider les PME innovantes à profiter des programmes et services de soutien à l'innovation des différents paliers de gouvernement
 - Le Service aide les PME à cerner leurs besoins particuliers
 - Le Service met en contact des PME innovantes avec des organismes ou fournisseurs de services
- Accès au service
 - Site web: guideexpert.portail.gc.ca

Le moteur de recherche donne des résultats adaptés aux besoins, à la situation géographique et au secteur industriel de l'utilisateur.
 - Aide personnalisée
1-855-53-GUIDE (1-855-534-8433)

Communiquez avec nous

Pour joindre un CTI dans votre région, veuillez appeler ou visiter notre site web :

1-877-994-4727

www.cnrc.gc.ca/pari

